



Publications Office

Direction des Ressources
Unité «Appels d'offres et contrats»

Luxembourg, le
Op.r.2(2012)N°Sauv 1141510 /ARES
Réf.: NM - AO_10389_Invitation_Letter_FR.doc

Objet: Appel d'offres n° 10389

Intitulé: Assistance rédactionnelle, graphique et technique pour la présentation, la production, la traduction et la maintenance de la collection des *Synthèses* de la législation de l'UE

Madame, Monsieur,

Les documents concernant l'appel d'offres susmentionné sont **en ligne aux adresses suivantes:**

http://www.publications.europa.eu/tenders/our/index_en.htm

et

<https://etendering.ted.europa.eu/cft/cft-display.html?cftId=146&locale=fr>

Veillez envoyer votre offre à l'adresse suivante:

Office des publications de l'Union européenne
Unité «Appels d'offres et contrats»
2, rue Mercier
2985 Luxembourg
LUXEMBOURG

Lors de la soumission d'une offre, les règles énoncées ci-après doivent être suivies; dans le cas contraire, l'offre risque d'être rejetée.



1. Toute offre doit être soumise:
 - soit par courrier recommandé ou par service de messagerie, au plus tard le 10 octobre 2012, le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt faisant foi;
 - soit en main propre au service du courrier interne de l'Office des publications, au plus tard **le 10 octobre 2012 à 16 h 00 heure locale de Luxembourg** (HEC/HAEC) en échange d'un récépissé daté et signé par un fonctionnaire de ce service.
2. Les offres doivent être envoyées sous double enveloppe. Chacune des deux enveloppes sera cachetée, l'enveloppe intérieure portant, en plus du nom du service destinataire, la mention suivante:

APPEL D'OFFRES – À NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE DU COURRIER

Appel d'offres n°	10389
Intitulé:	Assistance rédactionnelle, graphique et technique pour la présentation, la production, la traduction et la maintenance de la collection des <i>Synthèses</i> de la législation de l'UE
Offre soumise par:	[nom du soumissionnaire (compléter)]

L'enveloppe intérieure devra elle-même contenir deux enveloppes fermées, l'une contenant l'offre technique et l'autre l'offre financière. Chacune de ces enveloppes identifiera clairement son contenu («Offre technique» et «Offre financière»).

Si des enveloppes autocollantes sont utilisées, elles seront fermées à l'aide de bandes collantes au travers desquelles sera apposée la signature de l'expéditeur.

Il est recommandé aux soumissionnaires d'utiliser des enveloppes renforcées.

NB: Pour des raisons de sécurité, l'Office des publications risque de ne pas pouvoir accepter les paquets qui dépassent les dimensions suivantes: largeur 31 cm, longueur 45 cm, hauteur 25 cm – ce qui correspond aux paquets appelés «caisses américaines».

3. Les offres doivent être envoyées en triple exemplaire, **si possible imprimé recto-verso**, dans l'une des langues officielle de l'Union européenne.
4. Les prix doivent être indiqués en **euros**; aucune modification ne peut être apportée au bordereau de prix, dont chaque page doit porter le nom du soumissionnaire et la signature de son mandataire dûment habilité.
5. Le cahier des charges, contenant tous les documents qui doivent être produits pour présenter une offre, notamment les éléments de preuve de la capacité économique, financière, technique et professionnelle, et le projet de contrat sont disponibles sur le site internet susmentionné.

6. La soumission d'une offre vaut acceptation de l'ensemble des conditions contenues dans la présente invitation à soumissionner, dans le cahier des charges et dans le projet de contrat, et, le cas échéant, renonciation du soumissionnaire à ses propres conditions générales ou particulières. La soumission d'une offre lie le soumissionnaire à qui le contrat est attribué pendant la durée du contrat.
7. Toute offre doit:
 - être signée par le soumissionnaire ou par son mandataire dûment habilité;
 - être parfaitement lisible afin d'éliminer le moindre doute sur les termes et les chiffres;
 - le cas échéant, être établie suivant un ou des formulaire(s) type de réponse fournis.
8. La période de validité des offres, durant laquelle le soumissionnaire est tenu de maintenir toutes les conditions de son offre, est de six (6) mois à compter de la date de clôture du dépôt des offres.
9. Pendant toute la procédure, les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires ne sont autorisés qu'à titre exceptionnel. Ils ne peuvent intervenir que dans les conditions suivantes:

Avant la date de clôture du dépôt des offres:

- À l'initiative des soumissionnaires, le pouvoir adjudicateur peut fournir des renseignements supplémentaires ayant strictement pour but d'explicitier la nature du marché.

Toute demande de renseignements supplémentaires doit être envoyée par courrier électronique à l'unité «Appels d'offres et contrats» (opoce-appels-offres@publications.europa.eu).

Il ne sera répondu à aucune demande de renseignements supplémentaires reçue moins de cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture du dépôt des offres.

- De sa propre initiative, la Commission peut informer les intéressés de toute erreur, imprécision, omission ou autre insuffisance matérielle dans la rédaction des documents d'appel d'offres.
- Tous les renseignements supplémentaires, notamment ceux mentionnés ci-dessus, seront communiqués à la même date à tous les soumissionnaires ayant demandé le cahier des charges.

Après l'ouverture des offres:

- Dans le cas où une offre donnerait lieu à des demandes d'éclaircissement ou s'il s'agit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans la rédaction de l'offre, le pouvoir adjudicateur peut prendre l'initiative d'un contact avec le soumissionnaire, ce contact ne pouvant conduire à une modification des termes de l'offre.

10. La présente invitation à soumissionner ne constitue aucun engagement de la part de la Commission. Celui-ci ne prend naissance qu'à la signature du contrat avec l'attributaire retenu.

Le pouvoir adjudicateur peut, jusqu'à la signature du contrat, soit renoncer au marché, soit annuler la procédure de passation du marché, sans que les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation. Le cas échéant, cette décision serait motivée et portée à la connaissance des soumissionnaires.

11. Les soumissionnaires seront informés de l'acceptation ou du rejet de leur offre.
12. Si l'offre prévoit le recours à la sous-traitance, il est recommandé que les dispositions contractuelles avec les sous-traitants et/ou les indépendants prévoient la médiation comme mode de règlement des litiges.
13. Si le suivi des réponses à l'invitation à soumissionner implique l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel (par exemple, nom, adresse, CV), ces données seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, les réponses aux questions et les données à caractère personnel demandées sont nécessaires pour l'évaluation des offres, conformément aux spécifications de l'invitation à soumissionner, et seront traitées uniquement à cette fin par l'Office des publications.

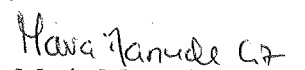
Des renseignements détaillés concernant le traitement des données à caractère personnel figurent dans la déclaration de confidentialité consultable à l'adresse suivante: http://publications.europa.eu/tenders/our/privacy_statement_en.doc

14. Les données à caractère personnel peuvent être enregistrées par le comptable de la Commission, soit uniquement dans le système d'alerte précoce (SAP), soit à la fois dans le SAP et la base de données centrale sur les exclusions, si le soumissionnaire se trouve dans l'une des situations visées par:

- la décision 2008/969 de la Commission, du 16 décembre 2008, relative au système d'alerte précoce (pour de plus amples informations, consultez la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée à l'adresse http://ec.europa.eu/budget/explained/management/protecting/protect_fr.cfm#BDCE); ou

- le règlement n° 1302/2008 de la Commission, du 17 décembre 2008, relatif à la base de données centrale sur les exclusions (pour de plus amples informations, consultez la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée à l'adresse http://ec.europa.eu/budget/explained/management/protecting/protect_fr.cfm#BDCE).

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.


Maria Manuela CRUZ
Chef d'unité